



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

## **AO « CABRIÈRES »**

### **Avis de consultation publique**

Lors de sa séance du 12/06/2025, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire géographique de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ce projet d'aire géographique concerne 1 commune du département de l'Hérault : Cabrières.

La consultation se déroulera du 04/07/2025 au 04/09/2025 inclus.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, toute personne physique ou morale ayant un intérêt légitime dans le dossier pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

INAO – Site de Montpellier  
697 avenue Étienne Méhul  
CA Croix d'Argent  
34070 MONTPELLIER

ou par courriel à l'adresse suivante : [INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr](mailto:INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr)

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 04/09/2025, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous, au Syndicat des vins de l'AOC Languedoc, Mas de Saporta, CS 30030, 34973 Lattes Cedex ; ainsi qu'au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.